

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 45 (1995)
Heft: 3

Artikel: Études critiques : les émotions sont-elles mentales ou physiques?
Autor: Tappolet, Christine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES CRITIQUES

LES ÉMOTIONS SONT-ELLES MENTALES OU PHYSIQUES ?¹

CHRISTINE TAPPOLET

Résumé

Après une brève introduction à la problématique du livre de Hans Goller, Emotionspsychologie und Leib-Seele-Problem, cette étude commence par une discussion de la relation entre la philosophie des émotions et l'approche scientifique de ces dernières. Ensuite, la thèse principale défendue par Goller – le dualisme interactionniste – est présentée. Cette conception n'est pas compatible avec le principe de clôture, un principe métaphysique dérivant de la physique. Or, la raison donnée pour rejeter ce principe n'est pas satisfaisante.

Introduction

Quels sont les rapports de l'âme et du corps ? En termes plus contemporains, quel est le rapport des états mentaux et des états physiologiques ou physiques ? Cette question apparaît peut-être encore plus ardue quand on pense au cas des émotions. En éprouvant de la honte vis-à-vis de soi, on entretient non seulement certaines croyances au sujet de soi-même, mais il semble que l'état dans lequel on est possède un caractère qualitatif ou phénoménal particulier, responsable de la manière dont cet état est ressenti, de l'expérience subjective qui lui est apparemment essentielle. De plus, la honte ressentie est accompagnée de certains événements cérébraux, de certaines manifestations physiologiques et de certaines dispositions à agir – le système limbique est activé, le cœur bat plus fort, le sang monte au visage et on est disposé à se soustraire au regard des autres.

Quelles sont les relations entre la croyance, les propriétés qualitatives, les événements cérébraux, les diverses manifestations physiologiques et les dis-

¹ H. GOLLER, *Emotionspsychologie und Leib-Seele-Problem*, Stuttgart-Berlin-Köln, W. Kohlhammer, 1992, 324 p. Je tiens à remercier Daniel Schulthess pour ses commentaires sur mon texte.

positions à agir qui s'ensuivent? Il s'agit là d'une question à laquelle les philosophes se sont intéressés dès l'Antiquité. Toutefois, une réponse détaillée dépend en partie de données physiologiques et psychologiques. En effet, les émotions font l'objet de recherches aussi bien en philosophie qu'en psychologie et en physiologie.

Le principal mérite du livre de Hans Goller est de chercher à intégrer les résultats de différentes approches des émotions. Sa méthode consiste à utiliser les résultats des recherches physiologiques et psychologiques dans le but d'établir la nature de la relation de ce qui est mental et de ce qui est physiologique dans les émotions. De manière générale, il faut saluer la clarté et la concision avec laquelle l'auteur présente ces résultats, ménageant un espace pour l'évolution historique récente de ces deux branches, tout en offrant un tableau systématique des théories actuelles. De ce point de vue, ce livre est un précieux ouvrage de référence.

L'ouvrage de Goller est divisé en cinq chapitres de longueurs inégales. Le premier chapitre, le plus bref, est consacré à la question de la définition des émotions. Selon Goller, les émotions sont des phénomènes composés de plusieurs éléments en interaction. La question est de savoir quels sont ces différents éléments et quelle est leur relation. Les trois chapitres suivants traitent de la psychologie et de la physiologie des émotions. Le chapitre II porte sur la relation entre les expériences émotionnelles et les processus corporels; le chapitre III discute de la relation entre les expériences émotionnelles et le comportement ainsi que des théories évolutionnistes, tandis que le chapitre IV a pour objet les relations entre les expériences émotionnelles et les processus cognitifs. Le dernier chapitre, le plus long puisqu'il compte près d'une centaine de pages, consiste en une discussion détaillée de la relation du mental et du physique.

Un phénomène scientifique ou philosophique?

Un lecteur nourrissant un intérêt philosophique regrettera l'absence de toute discussion de la littérature philosophique contemporaine au sujet des émotions. Goller ne mentionne même pas les travaux récents dans ce domaine. Cette omission est d'autant plus dommageable que de nombreuses questions qui intéressent Goller – je pense notamment à la relation entre les émotions et les états cognitifs – ont gagné en clarté du fait du travail conceptuel fourni par des philosophes comme Robert Gordon², Ronald de

² R. M. GORDON, *The Structure of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

Sousa³, Patricia Greenspan⁴, Claire Armon-Jones⁵, Allan Gibbard⁶ ou O. H. Green⁷.

L'ampleur de cette omission fait penser qu'il s'agit d'un parti pris délibéré. Peut-être la conviction profonde de Goller est-elle que les émotions, comme les orages et la circulation du sang, sont des phénomènes que seules les sciences expérimentales seraient à même d'élucider. En particulier, une analyse conceptuelle telle que la pratique le philosophe ne saurait contribuer à les expliquer. Il s'agit bien là d'une thèse possible, et force est d'admettre qu'elle n'est pas dénuée de tout intérêt. Toutefois, s'il s'agissait vraiment de la conviction de Goller, une prise de position aussi sujette à controverse méritait d'être discutée ouvertement et défendue contre une objection évidente: les théories physiologiques et plus particulièrement les théories psychologiques se servent de concepts, comme ceux d'état cognitif, de rationalité ou d'évaluation, qui non seulement font traditionnellement partie de la chasse gardée du philosophe, mais nécessitent de toute évidence des élucidations conceptuelles.

Le cas du concept d'évaluation est peut-être le plus patent. La plupart des théories psychologiques des émotions affirment que les émotions présupposent des évaluations. Mais que veut-on dire par là? Les évaluations sont-elles des attributions de propriétés évaluatives monadiques? En d'autres termes, en affirmant qu'une chose est belle, lui attribue-t-on une propriété appartenant à la même catégorie que la propriété d'être carrée? Et si tel est le cas, ces propriétés peuvent-elles être réduites à des propriétés non évaluatives? Si non, sont-elles plutôt des attributions de propriétés relationnelles ou même dispositionnelles? Ou bien les évaluations sont-elles simplement les expressions de certaines émotions, au même titre que les exclamations 'Beurk!' et 'Hourra!'? Dans cette dernière optique, il serait évidemment incohérent d'affirmer que les émotions présupposent des évaluations, celles-ci se réduisant à l'expression des émotions. De même, dire qu'une croyance présuppose l'énoncé qui l'exprime ne tient pas, car évidemment, c'est l'énoncé qui présuppose la croyance, puisqu'il exprime cette dernière. Quoiqu'il en soit, le cas du concept d'évaluation illustre bien le fait qu'une théorie des émotions ne

³ R. DE SOUSA, *The Rationality of Emotions*, Cambridge, Mass.-Londres, The Massachusetts Institute of Technology Press, 1987.

⁴ P. GREENSPAN, *Emotions and Reasons*, New York, Routledge and Kegan Paul, 1988.

⁵ C. ARMON-JONES, *Varieties of Affect*, New York-London, Harvester Wheatsheaf, 1991.

⁶ A. GIBBARD, *Wise Choices, Apt Feelings*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1990.

⁷ H. O. GREEN, *The Emotions. A Philosophical Theory*, Dordrecht, etc., Kluwer Academic Publishers, 1992.

peut se permettre d'ignorer les discussions philosophiques portant sur les concepts qu'elle utilise.

Un deuxième problème que pose la thèse selon laquelle les émotions sont des phénomènes éclairés par les seules sciences expérimentales, est que de nombreuses questions ayant trait aux émotions sont indiscutablement de nature philosophique. La question de savoir ce que sont les objets des émotions, à supposer qu'elles aient toutes un objet, est de ce type. Le chien qui suscite ma peur est-il l'objet de mon émotion? Ou bien est-ce plutôt le caractère dangereux du chien que ma peur vise? Une troisième solution affirme que ma peur a deux types d'objet – le chien, d'une part, et son caractère dangereux, d'autre part – le premier type d'objet pouvant être nommé la cible de l'émotion, tandis que le deuxième constitue l'objet formel de l'émotion. Et qu'en est-il s'il n'y a pas de chien, en réalité? Ma peur n'a-t-elle alors pas d'objet?⁸ Quelle que soit la bonne réponse, il ne fait pas de doute que ce ne sont pas les sciences expérimentales, la psychologie ou la physiologie en l'occurrence, qui pourront résoudre la question de savoir ce en quoi les objets des émotions consistent.

Comme la thèse que les émotions sont des phénomènes éclairés par les seules sciences expérimentales n'est pas explicitement adoptée par Goller, on ne peut lui adresser ces objections. Par contre, il est raisonnable de lui reprocher d'avoir négligé les discussions philosophiques portant sur le concept d'émotion et les concepts qui lui sont corrélés. C'est là, je pense, la principale faiblesse de l'œuvre de Goller.

Le mental et le physique

Le philosophe qui lira ce livre se consolera avec le dernier chapitre: en effet, ce chapitre traite de la relation du mental et du physique en se basant sur les récentes discussions philosophiques portant sur cette question. Goller présente et discute les principales thèses défendues dans ce domaine. Le monisme anomal, le matérialisme éliminatif, le fonctionnalisme, l'émergentisme, pour ne citer que ceux-là, y sont exposés de manière détaillée pour être ensuite réfutés. Goller prend parti pour la thèse du dualisme interactionniste telle qu'elle a été soutenue par Carrier et Mittelstrass⁹. En bref, ce que Goller nomme tour à tour «dualisme pragmatique» et «dualisme interactionniste pragmatique» (et que je nommerai simplement «dualisme interactionniste») consiste en la conjonction de la thèse dualiste selon laquelle le mental et le physique sont des types d'entités distincts, assortie de la thèse que le mental et le physique interagissent causalement (cf. p. 277).

⁸ Pour ces questions, cf. de Sousa, *op. cit.* chap. 5.

⁹ M. CARRIER, J. MITTELSTRASS, *Geist, Gehirn, Verhalten. Das Leib-Seele-Problem und die Philosophie der Psychologie*, Berlin, de Gruyter, 1989.

D'après Goller, cette forme de dualisme se distingue du dualisme cartésien en ceci qu'il n'est pas question de deux substances qui pourraient subsister l'une sans l'autre :

Le mental comme nous le rencontrons dans la perspective de l'expérience, n'est pas pensable en dehors d'un rapport au corps (à l'organisme) et à ce qui est inorganique. (p. 297)

En particulier, Goller affirme que l'existence du corps est nécessaire à l'expérience :

L'expérience n'est pas possible sans le corps, le garant de l'expérience sensorielle. (p. 296)

Ainsi, il semble que selon Goller, il existe deux types d'entités distinctes, des entités mentales et des entités physiques. Les premières ne peuvent être réduites aux secondes. Toutefois, le mental n'est pas complètement indépendant du physique : le premier ne peut exister sans le second. De manière schématique, si M est un événement mental et P un événement physique, les événements du même type que M ne sont pas identiques ni réductibles à des événements du même type que P, mais pour que M puisse avoir lieu, il faut que P ait lieu.

L'argument principal en faveur du dualisme interactionniste consiste en ce que la psychologie, et plus particulièrement les sciences cognitives, postulent l'existence d'entités mentales indépendantes. Du moment que l'on reconnaît que la psychologie, et surtout les sciences cognitives, sont des sciences à part entière, il n'y a pas, semble-t-il, de raison de favoriser les engagements ontologiques de la physique aux dépens de ceux de la psychologie¹⁰. Au moins à prime abord, les différentes sciences sont sur un pied d'égalité : elles cherchent toutes à découvrir ce qu'il en est de la réalité. Par conséquent, les entités qu'elles postulent doivent être toutes considérées comme faisant au moins *prima facie* partie de la réalité. Or, comme il n'y a pas d'espoir, pour le moment du moins, de réduire le mental au physique – c'est un fait reconnu qu'il n'y a pas, actuellement, de réduction convenable des événements mentaux à des événements physiques ou physiologiques – il semble nécessaire d'admettre au moins provisoirement que le mental possède une existence indépendante (cf. p. 277 et 288-9). Même s'il n'est pas concluant – il n'établit l'existence indépendante du mental que de manière provisoire – cet argument possède un certain poids.

La thèse que le mental et le physique interagissent causalement est défendue comme la meilleure explication des apparences d'influence causale entre

¹⁰ Nous verrons plus loin une raison pour donner une priorité aux engagements ontologiques de la physique.

le mental et le physique (cf. p. 282). En effet, il semble que certains événements mentaux peuvent avoir une influence causale sur des événements physiques, comme ce serait le cas quand nos intentions influencent nos actions ou quand ces dernières sont le résultat d'un désir ou d'une volition, par exemple. On peut tomber d'accord avec Goller que la thèse interactionniste possède une certaine plausibilité .

L'application de l'interactionnisme au domaine des émotions aboutit à la thèse selon laquelle les expériences émotionnelles et les processus corporels interagissent causalement:

Les processus corporels causent les expériences émotionnelles et les expériences émotionnelles ont de leur part des processus corporels comme conséquence. (p. 299)

Qu'est-ce donc exactement que l'expérience émotionnelle? Goller écrit:

Le concept d'expérience émotionnelle se rapporte au sentiment subjectif, à l'expérience affective avec ses multiples teintes de plaisir et de déplaisir. L'expérience émotionnelle embrasse les sentiments vécus et donc perçus que l'individu en question qualifie d'émotion et dont il fait part. (p. 18)

L'expérience émotionnelle liée à la peur que j'éprouve à l'égard d'un chien, est donc simplement ce que je ressens quand j'ai peur, mon expérience subjective. Une telle expérience est de nature essentiellement qualitative ou phénoménale.

Ainsi, la thèse interactionniste affirme que les expériences subjectives caractérisant les émotions entretiennent des relations causales avec certains événements physiologiques accompagnant les émotions, notamment avec certains événements cérébraux. Transposée au cas des expériences visuelles, cette thèse équivaldrait à affirmer que l'expérience qualitative qui caractérise une expérience visuelle – la manière dont le bleu d'un lac m'apparaît quand je le contemple – entretient des relations causales avec des événements physiologiques.

Comme l'indique Goller, il peut paraître mystérieux que des entités aussi différentes que l'expérience émotionnelle et un processus physiologique puissent entretenir une relation causale (p. 299). Comment des événements neuronaux peuvent-ils avoir pour effet que je ressente quelque chose? Et comment mon expérience émotionnelle peut-elle causer en moi des changements physiologiques? Du moment que l'on rejette avec Goller la thèse que les expériences émotionnelles sont identiques à des événements physiologiques et donc physiques, ceci revient à admettre que des événements de nature non-physique peuvent être causés par ce qui est physique. De même, des entités mentales, et donc non-physiques auraient une efficacité causale.

La réponse de Goller est qu'il n'est pas nécessaire que deux entités soient de même nature pour qu'il puisse y avoir une relation causale entre ces deux entités. Ainsi, il affirme:

... le dualisme pragmatique-interactionniste souligne que l'idée qui veut que la cause et l'effet soient de nature semblable ou différente ne joue plus de rôle dans la compréhension moderne de la causalité. (p. 299)

En un sens, la thèse que les éléments entretenant des relations causales peuvent être de nature différente est triviale. Quand une explosion cause l'effondrement d'un immeuble, il est possible de dire que le premier événement est d'une nature différente du deuxième, une explosion étant un événement différent de l'effondrement d'un immeuble. Mais évidemment, cela n'est pas la différence qui intéresse Goller. Ce qu'il entend affirmer, c'est qu'une compréhension correcte de la causalité n'implique pas nécessairement qu'elle n'ait lieu qu'entre des événements physiques.

Une objection contre la thèse de l'interaction

La principale difficulté du dualisme interactionniste tel que Goller le formule est que la thèse que le mental et le physique interagissent causalement est incompatible avec les résultats de la physique. En particulier, elle contredit le principe de clôture, c'est-à-dire le principe affirmant que le monde physique est un système causalement clos, dans le sens que tout événement physique a une cause physique.

Une conséquence de ce principe est que seul ce qui est physique peut posséder un pouvoir causal: le mental ne peut pas, en tant que tel, avoir une efficacité causale. En effet, supposons que les événements mentaux causent des événements physiques. Un événement mental M – l'expérience des propriétés phénoménales – serait la cause d'un événement P – un événement physique. Du fait du principe de clôture, P aura une cause physique que nous pouvons nommer 'C', puisque ce principe nous dit que tout événement physique est l'effet d'une cause physique. Mais si tel est le cas et que M n'est pas identique à C, P sera causalement surdéterminé: P aura deux causes qui sont chacune suffisante pour produire P. Ceci n'est pas acceptable. Par conséquent, il faut soit affirmer que M est identique à C – le mental est identique ou peut être réduit au physique – soit rejeter la thèse que M cause P. Comme tout événement ayant apparemment une cause mentale serait causalement surdéterminé, à supposer que cette cause mentale ne soit pas identique à un événement physique, il faut donc, semble-t-il, rejeter la thèse du dualisme interactionniste et admettre que les événements mentaux n'ont pas d'efficacité causale.

Comme cet argument dépend du principe de clôture, une autre possibilité consiste évidemment à rejeter ce principe. C'est la voie que choisit Goller. Selon lui, l'attachement à ce principe est l'expression d'une conception du physicalisme qu'il faut rejeter (cf. p. 283). Au physicalisme de contenu («inhaltlicher Physikalismus») selon lequel toutes les théories scientifiques peuvent être réduites à la physique, Goller préfère le physicalisme formel. D'après ce dernier, il faut simplement que tous les phénomènes soient acces-

sibles à la science, dans le sens qu'ils peuvent être expliqués par des méthodes qui satisfont les exigences scientifiques.

De toute évidence, il serait faux de considérer le principe de clôture comme intouchable. Toutefois, l'argument avancé par Goller contre ce principe n'est pas satisfaisant. Goller le rejette parce qu'il n'est pas convaincu de ce qu'il voit comme la seule raison pour l'adopter; le physicalisme de contenu n'étant pas correct, il ne peut justifier le principe de clôture. L'erreur de Goller est de croire qu'il s'agit là du seul motif en faveur de ce principe. En effet, contre Goller, il faut noter que le principe de clôture est justifié du fait qu'il peut être inféré à partir de certaines lois physiques découvertes empiriquement. Ce principe consiste en une conséquence métaphysique des lois physiques de conservation, telles que la loi de la conservation de l'énergie et du moment¹¹. Or, comme l'affirme Lowe,

... ces lois, assurément, ne sont pas de simples préjugés, mais au contraire des généralisations fort abstraites, mais néanmoins empiriques, découvertes au cours des siècles à force de labeur intellectuel, et basées sur d'innombrables observations et expériences.¹²

Il semble donc que nous avons de bonnes raisons pour croire que le principe de clôture est correct.

De plus, il est plausible d'affirmer que le physicalisme de contenu est en fait une conséquence du principe de clôture et non pas la raison poussant à adopter ce principe. En effet, si toutes les théories scientifiques doivent pouvoir être réduites à la physique, c'est justement pour éviter qu'il y ait de la sur-détermination causale et donc pour satisfaire le principe de clôture.

Néanmoins, il n'est pas exclu qu'une troisième voie soit possible. Comme Lowe le souligne, il semble exister plusieurs manières de concilier le principe de clôture et certaines versions du dualisme interactionniste¹³. Une première possibilité à explorer consiste à supposer l'existence de forces mentales: en plus des quatre forces postulées par la physique, il y en aurait ainsi une cinquième. Une autre possibilité consisterait à affirmer que les événements mentaux influencent les valeurs des constantes, telle que la constante de la gravitation. Finalement, et c'est là la solution que retient Lowe, il semble possible d'affirmer que les événements mentaux sont causalement responsables du fait qu'il existe des chaînes causales reliant des événements neuronaux à des événements physiologiques. La particularité de ces chaînes causales selon Lowe est qu'elles manifestent une structure fractale: plus on remonte

¹¹ Cf. E. J. LOWE, «The Problem of Psychophysical Causation», *Australasian Journal of Philosophy*, Vol. 70, 1992, p. 263 - 276, p. 265.

² *Op. cit.*, p. 265.

¹³ Cf. *op. cit.*

une telle chaîne, plus elle se divise en branches de plus en plus petites. De ce fait, un événement mental n'est pas la cause directe d'un événement physiologique; il n'amorce pas la chaîne causale aboutissant à cet événement. Toutefois, l'événement mental est réellement efficace dans la production de l'événement physiologique; sans celui-là, les événements neuronaux n'aboutiraient pas à celui-ci.

Quel que soit le verdict final sur ces possibilités, le point important est qu'elles sont compatibles avec le principe de clôture. Ainsi, il n'est pas clair qu'en raison de ce principe, il faille renoncer à toute forme de dualisme interactionniste. Par conséquent, celui qui rejette la thèse que le mental est identique ou réductible au physique ferait mieux d'explorer les versions du dualisme interactionniste compatibles avec la physique et les principes métaphysiques qui en découlent plutôt que de rejeter avec Goller le principe de clôture. Il est vrai qu'il pourrait s'avérer en fin de compte que ces voies ne sont pas praticables. Toutefois, elles sont sûrement préférables à celle que Goller emprunte.